

DOSSIER

Présences
ecclésiastiques
dans un
lycée d'Etat

Le précédent dossier consacré à la Chapelle du lycée et à ses vitraux nous a valu de recevoir des courriers contenant des précisions importantes sur l'équipement et le fonctionnement de cette chapelle.

Comme par ailleurs B. Heudré vient de publier aux PUR les « Souvenirs et observations de l'abbé Duine » qui a été l'aumônier du lycée de 1906 à 1924, il nous a paru intéressant de faire un dossier rassemblant ces informations qui ont en commun d'évoquer le déroulement d'activités religieuses et la présence d'ecclésiastiques au sein de notre lycée, lycée d'Etat depuis 1802.

A l'époque de la création du lycée le pouvoir consulaire, laissant à d'autres l'essentiel de l'enseignement primaire et tout l'enseignement féminin, ne s'intéresse qu'aux lycées d'Etat chargés de l'instruction des garcons.

Les lycées, institutions d'un Etat reconnaissant toutes les religions, ne pouvaient avoir de caractère confessionnel. Norbert Talvaz dans son étude sur « Les aumôniers du lycée de Rennes » montre bien que malgré l'opinion du Corps Législatif, la décision de nommer dans chaque lycée un aumônier, est le fait du seul Bonaparte (arrêté du 10-12-1802).

Cette décision était très politique : en faisant une place à la religion, elle visait à apaiser l'opinion et à développer l'obéissance des futurs citoyens. Elle était dans le droit fil du Concordat signé avec le Saint Siège le 16 juillet 1801. Concordat bientôt suivi d'accords avec les consistoires calvinistes et luthériens réorganisés et, en 1808, avec les juifs dotés à leur tour d'un statut et dont les rabbins étaient également rémunérés sur le budget des cultes.

Le monopole de l'enseignement confié en 1808 à la « Corporation laïque » appelée « Université » (qui avait vu le jour en 1806), ne remit pas en cause le statut rémunéré des aumôniers qui sont catholiques dans leur écrasante majorité. Il en fut ainsi sous tous les régimes du XIXè siècle.

La loi de séparation de l'Eglise et de l'État du 9 décembre 1905 prévoit encore que les budgets des collectivités (État, département, communes) pourront supporter les « dépenses relatives à des services d'aumônerie ».

En octobre 1907 cependant, le Conseil d'administration du lycée de Rennes est appelé à se prononcer *pour* le maintien de l'aumônerie, les émoluments de l'aumônier -comme celui du pasteur protestant, présent depuis 1900- seront assurés par le relèvement des frais de pension et demi-pension des élèves suivant l'enseignement religieux. L'aumônier, qui est alors l'abbé Duine, ne touche plus que 40% du salaire d'un professeur au bas de l'échelle (NT.op cité)

L'aumônier et le pasteur ne sont pas les seuls ecclésiastiques présents au lycée : l'infirmerie et la lingerie y ont été longtemps tenues par des religieuses appartenant à la Congrégation des Filles du Saint Esprit. Elles ont dispensé leur soins aux élèves jusqu'en 1958. Nous les évoquerons également.

A.T.

Les compléments d'information concernant la chapelle qui nous sont parvenus émanent de Paul Fabre et pour son équipement, de Jos Pennec. Par souci de clarté nous les avons rassemblés en les classant par ordre chronologique.

Heurs et malheurs de la chapelle

Les dons de l'Impératrice Eugénie

Paul Fabre

L'Impératrice Eugénie avait sur sa « cassette personnelle » acheté une chasublerie (la plus riche de Rennes) et des « vases sacrés ». Le don date du voyage à Rennes [en 1858] et les vases ont pu être utilisés avant 1879 [dans l'ancienne chapelle]. L'impératrice soucieuse d'implanter sa marque comme dans pas mal de monuments du second empire (...) a fait un don affecté dans les travaux du lycée à la construction de la nouvelle chapelle (...). [Elle] voulait quelque chose de grandiose et pensait à la chapelle du château de Versailles, bien entendu en plus petit. On finira par se résoudre à une chapelle inspirée du haut de celle de Versailles en abandonnant résolument l'idée du Recteur de 1862¹ et de sa « Sainte Chapelle ». Le clocher que celui-ci envisageait aurait nui au prestige de l'aigle impérial surmonté de son clocheton!

Construction et équipement de la chapelle

Jos Pennec

Le 21 juillet 1862, le maire Ange de Léon rappelle à Martenot les conditions des travaux : « Ceux qui sont en voie d'exécution sont dirigés exclusivement par la ville et à son compte ; l'acquisition des baraques et les clôtures du côté de la rue Saint-Thomas doivent être faits à frais communs par l'État & la Ville ; enfin l'acquisition de la maison Robiou et les travaux qui en sont la conséquence : redressement du pavillon de jonction, construction de la chapelle...doivent être exclusivement à la charge de l'État ».

Le coût de l'opération semble en effet avoir retardé considérablement la réalisation du projet².

Ce qui est sûr c'est que, le 18 janvier 1877, le Ministre de l'Instruction publique annonce au Recteur « qu'il a définitivement approuvé le projet de la chapelle du Lycée de Rennes et qu'il consacrera à ce travail une somme de cent vingt mille francs...sous la réserve que...l'administration municipale s'engagera...à entreprendre sous bref délai la reconstruction des anciens bâtiments qui menacent ruine...et qu'elle consente à lui prêter son concours pour la direction et la surveillance des travaux ». Les travaux de construction de la chapelle, réalisés de 1877 à 1879 par l'entreprise Lahaye sont réceptionnés le 29 avril 1880 et les sculptures extérieures de la chapelle, œuvres de Leofanti, font l'objet d'un règlement de 5996 francs le 2 mai 1879. Le montant total de la dépense s'élève à 135935,44 francs. L'emménagement de la chapelle, prévu pour le 1er septembre 1878, subit quelques mois de retard sans doute dû à la récupération de l'ancien mobilier de la chapelle du vieux Lycée démolie au début de 1879. L'ancien autel est transporté provisoirement dans la chapelle neuve, ainsi qu'un «vieux confessionnal en sapin en mauvais état », les anciens bancs et la balustrade de communion.

A la rentrée de l'année scolaire 1879-1880, la maison Rouxel Le Dain, 3 rue Motte-Fablet, fournit pour la décoration de la chapelle : une croix d'autel en bronze argenté (16 fr), une exposition en bois doré de style roman (120 fr) et une coquille naturelle pour bénitier (2,50 fr)³.

Au cours des quinze années suivantes, l'intérieur de la chapelle reste en l'état : les parements intérieurs sont en moellon avec enduit fini en plâtre, les vitraux sont montés sur plomb avec armatures en fer et grillages à l'extérieur ; plancher, autel, lambris et bancs sont récupérés dans l'ancienne chapelle comme vraisemblablement l'harmonium « Alexandre » retrouvé au lycée. (Echo n°21, p 2)

En avril 1893 le mariage d'Isabelle Jarry, fille du recteur d'Académie, et de George Piétresson de Saint Aubin a lieu dans la chapelle du lycée. Les mariés n'ont pas eu droit aux grandes orques.

Il faut attendre en effet le mois d'août 1893 pour la fourniture d'un orgue par la maison Claus et le 19 juin 1894 pour la réception définitive de l'instrument par la commission présidée par M. Vadot, secrétaire général de la mairie de Rennes.

Les travaux de décoration prévus par J.-B. Martenot pour remplacer les éléments de récupération sont revus à la baisse par son successeur l'architecte Le Ray. Dans les différents rapports que celui-ci adresse au Maire en janvier et mai 1898, il détaille la nature de ces travaux après avoir précisé que « le principe de décoration adopté pour la chapelle du Lycée est des plus simples ».



¹ P. Fabre fait allusion à un rapport du 5 mai 1862 (cité par Jean-Yves Veillard dans sa thèse) où le recteur souhaitait avoir les fonds pour construire une chapelle « simple nef avec contreforts extérieurs » en style gothique où « s'élèverait au dessus de la charpente une flèche de clocher dans le style de celui de la Sainte Chapelle de Paris, avec moins de richesse bien entendu ». La chapelle du lycée devait être dédiée à Saint Louis, roi de France.

² Ce qui rend peu crédible le paiement de cette chapelle sur la cassette personnelle de l'impératrice (mais n'exclurait l'existence d'un don affecté NDLR)

³ L'abbé Duine dans ses *cahiers* (voir p 13) précise que cette chapelle « a été bénite solennellement le 5 octobre 1879, par le vicaire général, assisté du curé de Toussaints et de plusieurs autres ecclésiastiques, en présence de M. Jarry, recteur de l'Académie, et de l'Administration et des professeurs du Lycée ».

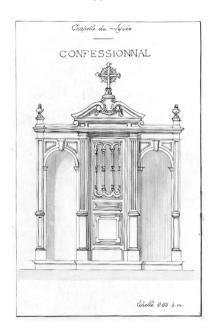
Ceci se traduit par une réduction significative des dépenses primitivement prévues pour l'autel, le confessionnal et le chemin de croix. Il supprime complètement les lustres de la chapelle, « Monsieur l'aumônier ayant déclaré que de simples girandoles lui suffisaient ». Pour être sûr de ne pas dépasser la dépense prévue, il réalise lui-même un croquis d'autel et de confessionnal qu'il soumet à M. Rual, ébéniste à Rennes, « après lui avoir fourni toutes explications et donné tous renseignements nécessaires » sur la façon d'exécuter ces deux meubles. « La maison Rual a l'habitude de ces sortes de travaux. Elle a un personnel habile et du bois sec en approvisionnement ».

Le 20 octobre 1898, l'autel avec retable et le confessionnal Louis XIII⁴ sont livrés ainsi que le palier de l'autel et les 14 stations du chemin de croix en chêne verni et forme de croix de Malte au-dessous de chaque trumeau de fenêtre.

Les bancs et la balustrade de communion sont consolidés, les estrades et prie-Dieu pour les surveillants des élèves pendant les offices font l'objet d'une demande appuyée du proviseur car « l'éclairage se fait à l'aide de quelques bougies » et « les élèves en profitent pour faire du bruit ».Les travaux de peinture consistant « en peintures unies et quelques filets » sont confiés à la maison Jobbé-Duval :

« La peinture des lambris est à deux tons. Les enduits...seront passés à 4 couches de peinture : la première à l'huile teintée avec bonne proportion de litharge pour donner un fond résistant, la dernière couche sera gobetée à grain fin pour produire un petit jeu de lumière et rompre la monotonie des teintes unies...Les ébrasements des fenêtres, les voûtes, les meneaux seront de tons différents...Les peintures seront faites au blanc de zinc...Les filets d'encadrement de la fenêtre viennent se rattacher au talon placé au-dessus du lambris et forment l'encadrement du chemin de croix...».

Ainsi s'achèvent l'emménagement et la décoration de la chapelle du Lycée qui fut utilisée pour le culte jusqu'à la fin des années 1980. ⁵



La reconstruction de la Chapelle après les destructions de 1944

Paul Fabre

A mon arrivée à Rennes le 12 novembre 1944, elle était dans un état lamentable avec les vitraux brisés, la toiture délabrée, etc... La reconstruction fut longue et du petit appartement que nous avons occupé au dessous des salles de dessin⁶ (...) je l'ai vue pendant plusieurs années.

Je me souviens surtout que sa toiture était un rendez-vous de chouettes, plus d'une demi-douzaine, avec sur la croix, perché un solennel chat huant. Dans le cour de la chapelle, des élèves se faufilaient et l'un d'eux ramassa un petit tuyau d'orgue en étain pour en faire un pipeau, ce qui amena l'entrepreneur chargé du travail à accuser les élèves de la disparition des petits tuyaux d'orgue, qui avaient été semble-t-il dérobés par ses ouvriers, qui les avaient démontés et revendus au poids, à prix intéressants.

C'est la chapelle Saint François-Xavier [de l'église Toussaints] qui servit pendant plusieurs années de chapelle au lycée, les pensionnaires y venant par la cour des cuisines. (voir p 12)

Dans les nombreux lycées que j'ai fréquentés pendant 40 ans, la chapelle était une des caractéristiques du Lycée d'Etat et à Montauban j'ai même connu deux chapelles, une catholique et une protestante.

C'est peut-être ce caractère qui a fait que tout le personnel du Lycée, des catholiques pratiquants aux indifférents et aux anticléricaux s'est passionné pour cette reconstruction.

Quand la chapelle a été réutilisée, avec sa grande porte dans le couloir menant à « l'entrée de la chapelle » sur l'avenue Janvier et sa petite porte donnant sur « la cour de la chapelle », ce fut un événement. Les deux professeurs de dessin **Geffroy** et **Rachebœuf** avaient, spontanément, exécuté deux peintures longilignes de part et d'autre de la grande baie vitrée du fond de la chapelle représentant St Louis et St Yves et je regrette que cette contribution volontaire de deux professeurs à la reconstruction ne soit plus visible (détruite ?).

Mademoiselle **Cuelenaere**, professeur de musique du Lycée qui avait formé une chorale la fit amplement participer à l'office.

La tribune où on montait par un escalier en fer tournant comportait un orgue qui (...) avait le meilleur son de Rennes. C'était Victor **Janton**, professeur de philo qui tenait la place d'organiste.

Près de l'autel, à gauche il y avait le « banc d'œuvre » où mon père, le proviseur assistait à l'office, aux côtés du censeur Puchelle (révoqué sous l'Occupation comme franc-maçon), les « invités » étant assis sur des chaises devant l'autel et les élèves internes (et quelques externes) assis sur des bancs, sous la surveillance du surveillant général Tapie et un certain nombre dans le couloir d'entrée.

-

⁴ Chose intéressante : les confessionnaux des *transepts* de Toussaints datent des années 1880 et ressemblent étrangement au modèle du croquis. Ils sont attribués à la même maison Rual.

⁵ Les renseignements ci-dessus figurent dans les liasses M 168 et M 152 des archives municipales. Cote des dessins d'E. Le Ray (1898) : 2 Fi 2734 et 2Fi 2733

⁶ L'appartement du proviseur était inhabitable.

⁷ Dans le lycée l'aumônier était placé sous l'autorité directe du proviseur qui avait naturellement une place près de l'autel.

Il y eut messe tous les Dimanches, devant, en général deux cents élèves ou plus et dans la semaine, la petite porte était ouverte pendant la récréation de 16h à 17h, pour permettre aux élèves qui le désiraient de se recueillir.

Tous les ans il y avait, le dimanche de la Trinité, la « communion solennelle » des élèves de 6è (environ 120, c'est-à-dire presque tous) et deux heures après presque autant de confirmants (la confirmation tous les 2 ans était en effet devenue annuelle au bout d'un certain temps).

C'était le Cardinal Roques, archevêque de Rennes, qui venait confirmer les élèves et célébrer la messe. Il venait en « capa magna » et barrette rouge , disant « ça leur fait tant plaisir aux gamins » et adressait un mot à chacun d'eux à la sortie.

Il disait à mon père, qui avait comme lui été à Montauban, Aix, puis Rennes, « j'aime beaucoup ce dimanche, je préside la confirmation au lycée le matin et l'après-midi je préside la fête des écoles libres au Parc des Sports ! » (...)



23 mai 1948 • Mgr Roques et les confirmants

Les confirmants ont un col blanc sur un blazer bleu marine et un pantalon en serge blanche qui les distingue de ceux de St Vincent, entièrement vêtus de sombre. A droite le censeur Paul Puchelle (Coll. P. Fabre)

Les aumôniers après 1944

J'ai connu dans cette chapelle pendant près de 15 ans le chanoine Baudry, avec son solide accent paysan de Tremblay, préoccupé de défendre l'enseignement laïc, en disant : « pendant ma carrière au lycée j'ai fait plus de prêtres que les deux collèges catholiques ». Il passait tous les jours dans la salle des professeurs où il avait d'excellents rapports avec ses « collègues » de toute tendance.

Il y eut après lui l'abbé Bagot pendant 8 ans, puis deux aumôniers successifs qui eurent peu de rayonnement et dont l'un eut l'idée de dire au proviseur de l'époque qu'il n'avait pas besoin de la chapelle puisqu'il était près de Toussaints (..) et qu'en conséquence il abandonnait volontiers la chapelle pour en faire une salle de sport. L'abbé Lemoine, aumônier de 1975 à 1976 y rétablit partiellement le culte, récupérant les deux salles de la sacristie, qui donnent directement sur l'arrière et l'angle de la rue Saint Thomas et de l'avenue Janvier. Après lui mon ancien élève Jean Duckaert, sans expulser la gymnastique, cantonnée dans la première moitié de la chapelle, organisa dans celle-ci et dans la sacristie (en plus de la salle du 2è étage de la façade, siège de l'aumônerie) des cours d'instruction religieuse et des messes pendant la période de l'Avent, du Carême, de Pâques et de la Pentecôte. Mais après son départ en 1989 l'aumônerie, avec un simple prêtre accompagnateur abandonna définitivement la chapelle qui finit par devenir ce qu'elle est actuellement.

L'abbé Duckaert avait été amené à constater avec l'intendante du lycée une disparition étonnante : de la chasublerie et des vases sacrés [offerts par l'Impératrice Eugénie (cf. ci-dessus)] il restait fort peu de chose ; ce trésor avait disparu ; l'intendante a pensé que les deux aumôniers épisodiques avaient du les donner aux missions. Les quelques ornements et vases sacrés restant iront après le départ de l'abbé Duckaert rejoindre Toussaints.

Servitudes de l'église devenue Toussaints

La première était la possibilité pour le lycée d'utiliser l'église pour certaines cérémonies, possibilité dont nous avons usé assez souvent pendant l'indisponibilité de la chapelle.

L'autre servitude était le monopole pour le lycée de l'utilisation de la tribune à droite du chœur⁸. Le lycée avait l'entretien de cette tribune. Après 1944 ce fut l'occasion d'histoires croquignolesques.

L'église ayant subi des dégâts, la barrière de la tribune donnant sur la nef était totalement descellée. Le lycée et l'église étaient deux bâtiments municipaux différents et les crédits de réparation étaient nettement séparés. Pour remettre la barrière en état, la sceller solidement, s'occuper de la réfection intérieure de la tribune l'architecte qui s'occupait du lycée disait « c'est dans Toussaints, cela doit être pris dans les crédits de la reconstruction de l'église », l'architecte de l'église disait « c'est une partie du lycée, ça doit être pris sur les crédits de reconstruction du lycée ». Cela a duré plus de 20 ans.

En évitant d'aller trop à gauche dans la tribune, on se serrait. Les religieuses qui s'occupaient de l'infirmerie et de la lingerie y venaient « en grande tenue » blanche et noire tous les dimanches comme l'intendant et assez souvent mon père et moi, puis -après sa conversion-le censeur Puchelle. Quand pour des cérémonies religieuses l'église était comble (communions essentiellement), le curé sollicitait du proviseur l'autorisation d'y faire monter une douzaine de personnes qui venaient par la porte du petit lycée.

Après le départ des religieuses, il y eu moins de monde. Le deuxième successeur de mon père, Boucé, très pratiquant, préférait aller à la messe dans l'église elle-même. Quand il partit pour les Gayeulles, il apparut que cette tribune ne servait plus beaucoup et un accord la rétrocéda à la paroisse ; la porte donnant sur le chœur fut rouverte et celle sur la cour fermée et... enfin la balustrade fut réparée.

⁸ Seul accès à partir du lycée, une petite porte sur la cour des cuisines ; un escalier menait à la tribune mais la porte vers le chœur de l'église était murée.



A sa table de travail peu avant da mort (Op. cité, doc. ADIV-série GF)

La publication des **Souvenirs et observations de l'abbé François Duine**, (texte édité par le P. Bernard Heudré
aux Presses Universitaires de Rennes, novembre 2009.)
a fait connaître cet ecclésiastique si peu conventionnel qui
s'exprime avec « une vigueur, une liberté, une
impertinence parfois, qui ne doivent pas occulter la
profondeur de l'expérience humaine et intellectuelle de
ces pages. Certaines sont d'une écriture splendide. »
(B. Heudré)

AU LYCÉE AVEC L'ABBÉ FRANÇOIS DUINE

Aumônier du lycée de garçons de 1906 jusqu'à sa mort en 1924, l'abbé Duine avait un avis mitigé sur la Chapelle : « l'architecte était M. Martenot, dont une rue porte aujourd'hui le nom. La variété des matériaux (granit, brique, pierre blanche), la bonne grâce du dessein, rendent cet édifice Louis XIII fort agréable de l'extérieur ; mais l'intérieur forme une salle bien froide pour des enfants ».

Il se plaisait au lycée : « j'ai toujours incliné mes amitiés et mes espérances vers l'Université qui m'apparaissait comme une bourgeoisie de mœurs plus douces et plus fines, de culture plus rare, une corporation lettrée, savante, éducatrice, un clergé d'esprit libre, le foyer de notre univers moral. L'Université, reconnaissant la conscience, la raison, l'expérience, comme principes directeurs, peut se réformer, s'adapter, se renouveler et devenir le sel de la terre. », (...) « mais qu'on ne s'imagine pas que je tombe du haut mal d'admiration », (...) « La caste universitaire a ses pontifes, ses polichinelles, ses laquais, ses gargouilles... ».

Pénétrons avec l'aumônier dans le vieux bahut :

Notre Inspecteur d'Académie

« Grand, bel homme, blond et élégant, M. Gaston Dodu, dont le nom semble en harmonie avec sa personne, a une idée avantageuse de sa Dignité Inspectorale et de sa Science Géographique. Il aime entendre les petits cancans et recevoir les petites flatteries. M. l'Inspecteur d'Académie n'est pas agrégé, soulignent les professeurs du lycée qui lui reprochent d'avoir pris la Politique pour patronne. Cependant, il est Docteur ès Lettres, et j'admire en lui l'abondance du travail et de la plume. Il exprime aujourd'hui des idées, différentes de celles qu'il professait jadis, et qui avaient servi à son avancement. N'est-ce pas le propre de tous les aspirants aux places publiques et de tous les fonctionnaires de constituer les miroirs réflecteurs du gouvernement ? ».

Le proviseur Croisy

« M. Croisy, proviseur, qui se nommait Désiré (ironie des noms!) était, en style de Hugo, 'l'homme punique'. Il revenait de Tunis, dont il avait dirigé le lycée fort habilement, si l'on juge par les décorations dont il parait sa robe le jour de la distribution des prix, (...). Un point indubitable, c'est qu'il excellait à se faire valoir, et, dirait Montaigne à donner un fauxtrain à sa langue, 'je n'ai jamais rencontré l'égal de cet homme en mensonge' affirmait le cardinal légat en parlant d'Henri II d'Angleterre. Par un certain côté, M. Désiré Croisy était donc royal. Car il mentait pour tout, toujours et sans nécessité. Comédien achevé, capable de prendre tous les tons, depuis le ton bonhomme et confiant, jusqu'au ton magistral, grave, sage, nuancé, il était suivant les occasions, homme du monde et courtois ou bien rococo et insolent. Il ne croyait à rien sinon à son autorité. Mais il avait pour elle un culte de dulie et d'hyperdulie, de lâtrie et d'idolâtrie. C'était là sa religion. De cœur pas de trace, (...) je ne crois pas que sa main ait jamais donné chaud à un élève. Ce grand maigre, atteint d'entérite, avait une peur comique de la mort, des refroidissements et des microbes. Quand il entrait dans une classe, fût-ce pour cinq minutes, il examinait immédiatement l'état de l'atmosphère et des portes et fenêtres, enlevait un pardessus, dénouait une cravate, s'asseyait après une étude préalable de la chaise... ».

Le proviseur Lamarche

« Et M. Lamarche, qui avait été jadis censeur dans la maison fit la rentrée d'octobre 1917. Méridional, figure sympathique, belle barbe noire, geste avenant, sourire aux lèvres, estomac excellent, il enchanta les familles et fut accueilli avec faveur par le personnel. Il comprit qu'une première communion ne doit pas manquer de musique, ni de fleurs, ni de lumières, (...) il m'effaroucha même, tant il voulait de tralala, et un beau fauteuil dans le chœur où l'assistance entière le verrait bien... ».

Quelques professeurs

« La masse accusait d'arrivisme deux professeurs du Lycée, M. **Rébillon**, socialiste qui enseignait l'histoire, et M. **Beck** qui enseignait la littérature. Or M. Rébillon est un laborieux, un esprit distingué, un convaincu avec qui j'ai toujours entretenu d'agréables relations. Quand au jeune M. Beck qui faisait des conférences sur l'espéranto et sur le romancier Zola, et qui parlait de Pascal en homme qui en est revenu, je l'avais en médiocre estime ». [Duine ajoutant toutefois dans une note qu'il était un bon professeur qui ne faisait jamais d'allusions déplaisantes aux choses religieuses]. Le corps professoral admirait plutôt M. **Dugas**, régent de philosophie, d'un anticléricalisme sans intelligence, mais dédaigneux de la politicaillerie. Esprit bourgeois, penseur sans grande originalité, écrivain clair, correct, froid, il a une armoire philosophique suffisamment assortie, bien rangée, bien époussetée, en reliure terne. Il représente la moyenne universitaire... »

« M. **Fromont** qui enseigne les sciences naturelles, proclame en classe la doctrine de l'évolution et du transformisme et apprend aux écoliers que le monde possède en lui-même toute son explication. Il y a dans l'homme des os anti-catholiques ditil... »

L'aumônier victime d'un complot...

« Dès le 19 avril 1907, je fus mandé au palais épiscopal. Là on me dévoila à moi-même mes crimes mes plus secrets : je refusais les sacrements aux lycéens en agonie ; j'empêchais les élèves de faire leurs Pâques, et j'étalais, par la brièveté de mes allocutions à la chapelle, mon mépris de la parole de Dieu; bref, j'étais le prêtre d'un complot anti-religieux ». Un complot ? Une machination diabolique conçue sans nul doute par des anticléricaux ? « Je n'eus pas trop de peine à démontrer à ces Messieurs le mal-fondé, voire l'imbécillité de cette accusation. Pour se défendre, ils invoquèrent la pureté de leur source. Et je compris que la supérieure des religieuses du Saint Esprit qui faisaient le service de la lingerie au lycée, était l'unique canal de ces calomnies, (...) j'avais négligé de faire des confidences à la Révérende Mère et de solliciter ses avis. Etre d'une politesse parfaite avec les religieuses, en me tenant à distance de ces créatures spéciales, tel était mon plan, tel était mon crime. Grande, maigre, les yeux durs, le nez pointu, elle était avide d'exercer de l'autorité et de recevoir des flatteries. Toutes les intelligences et toutes les ruses des femmes se rencontraient en cette nonne orgueilleuse, avec un fond de malveillance dans l'esprit et d'insensibilité dans le cœur. Elle déployait une promptitude, une facilité, un naturel dans le mensonge, et une abondance têtue dans la réplique, qui déconcertaient d'une manière amusante M. Croisy lui-même. Elle se confessait à l'abbé Girard, curé de Toussaints, maniaque du cléricalisme, qui avait fulminé l'excommunication contre le proviseur au temps des inventaires et qui cherchait par tous les moyens à discréditer l'enseignement laïque. On pense quel précieux instrument était pour lui cette maîtresse d'espionnage. Ensemble le directeur et la pénitente gémissaient sur le satanisme de l'Université, l'un faisant porter le mal sur le proviseur, l'autre sur l'aumônier. Ils arrivèrent à la conclusion que Monseigneur devait être éclairé sur les mystères du lieu infâme. De là, cette dénonciation où la religieuse, ravie de jouer un rôle et de satisfaire ses antipathies, traîna son habit blanc et son petit collier du Saint Esprit ».

Une superbe confirmation!

« Le 26 mai1907 Mgr Dubourg vint pour la première fois donner la confirmation au lycée. Ce bruit d'enclume fessière dont il martelait son discours [Il se frappait les cuisses], s'ajoutant au sifflement des s, aux grimaces d'une figure taillée dans le chêne tordu des talus campagnards, aux oscillations d'une mitre émue, excita parmi les enfants, inaccoutumés à la présence d'un tel clown, une folle envie de rire, qui déjà gagnait l'assemblée. Les plus pieux et les mieux élevés tirèrent de leur poche leur petit mouchoir blanc et l'enfoncèrent généreusement dans leur bouche pour étouffer tout éclat de rire désastreux. J'étais au désespoir, et les regardais avec un regard féroce pour interrompre le courant d'hilarité. Le Métropolitain expliquait à l'assistance le premier verset de la séquence : *Veni sancte Spiritus, et emitte caelitus lucis tuae radium*, (Viens Esprit Saint, et envoie du haut du Ciel un rayon de ta lumière). Il assurait que l'Eglise, si dévouée aux sciences et dont le Vatican est éclairé à l'électricité, avait prévu les découvertes les plus étonnantes, y compris celle du radium. C'est pourquoi il croyait bien faire en comparant les effets merveilleux du radium à ceux de l'Esprit Saint. (...) Ce discours d'une demi-heure, que l'éminent prélat avait préparé *ad usum haereticorum*, pour les convaincre et les éblouir, eut un succès universel. Le radium de l'Esprit Saint fit la joie des collèges et des presbytères. Non seulement il ne doute pas de sa puissance oratoire, mais encore il a confiance dans ses qualités d'écrivain. Il manque rarement l'occasion d'envoyer une *verbosa et grandis epistula* comme dirait Juvénal. Son style est un mélange de fadaises et de fadeurs, qui s'imagine être original, lorsqu'il est drôle, et qui pense être fort, quand il forhue ».

Le but de l'aumônier

« Mon programme fut alors celui-ci : dédaigner le nombre, éliminer peu à peu les internes qui s'exhiberaient sur mes bancs pour flâner ou s'amuser ; faire de l'instruction religieuse une étude variée, graduée et attrayante, en rapport avec l'âge des élèves ; tâcher de former une petite élite d'une réelle valeur morale ».

Il faut lire les centaines de portraits dressés par l'abbé. Il est très lucide, on s'amuse de voir comment il relate « l'incapacité de quelques parents à faire de l'éducation, (...) l'aptitude, magique, surnaturelle des pères et mères à être dupés par leur progéniture ». L'externat qui pourrait être parfait pouvant fournir « de la graine d'apaches. ». Il a la dent très dure, les prétentieux et les ignares ne peuvent trouver grâce à ses yeux, mais il sait reconnaître le mérite quand il le rencontre ; le maire de Rennes, Edouard Janvier a certes des manières populaires : « gros, joufflu, (...) vulgaire dans ses façons et vaniteux en diable... ». Mais il pense que Janvier « après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et pendant la guerre était précisément l'homme de la situation, (...) il a travaillé au mieux de l'intérêt public. Et tout est là ».

Le savant et incisif abbé Duine mérite de ne pas être oublié.

(Extraits publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur)

Les Sœurs, lingères et infirmière



L'infirmerie - lingerie

L'infirmerie de la cité scolaire se trouve actuellement logée au rez-de-chaussée, à proximité de l'entrée du Petit Lycée, dans ce qui en était autrefois l'*appartement du concierge*. Il n'en a pas toujours été ainsi. Depuis la construction du Petit Lycée (Collège actuel) par Martenot, jusqu'en 2002-2003, infirmerie et lingerie ont occupé la totalité, puis la majeure partie, du 1^{er} étage le long des galeries Ouest (lingerie, ouvroir, tisanerie) et Sud (salle de consultation, dortoirs des malades,); à la jonction des deux couloirs, dans le pavillon d'angle, se trouvaient l'infirmerie et la pharmacie avec, au-dessus au second, semble-t-il une chambre d'isolement.

Jusqu'en 1958 (?) des religieuses de la congrégation des Filles du Saint Esprit régnèrent sur ce vaste espace organisé à la dimension d'un internat très important (le lavage du linge était cependant confié - en 1950 du moins - à l'institution Saint-Cyr).

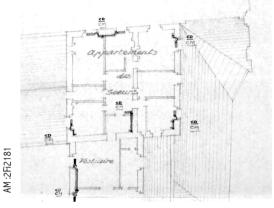
La fin des religieuses

Elles étaient trois à l'arrivée du proviseur Fabre, Sœur Marie l'infirmière qui, partie à la retraite, fut remplacée, Sœur Liebermann la maîtresse lingère originaire de l'île de Sein et Sœur Rose l'aide-lingère.

Elles logeaient au second étage au dessus de la conciergerie dans le pavillon situé près de Toussaint. (cf. ci-contre en 1936)

L'aumônier d'alors, l'abbé Baudry, allait chaque jour y dire la messe dans un petit oratoire et y prendre une collation.

Le départ à la retraite de Sœur Liebermann, ayant réduit à deux le nombre des religieuses, ce qui était incompatible avec la règle, les postes d'infirmière et de lingères furent confiés à des fonctionnaires dont Madame Guérin (épouse de René Guérin le factotum chargé du métal, de l'électricité, de la chaufferie) qui habitait déjà le lycée et travaillait à la lingerie ainsi que deux autres agents.



Appartements des Sœurs 1936 : plan d'installation du chauffage central (détail)

Les Filles du Saint Esprit ou Sœurs Blanches

La communauté a vu le jour le 8 décembre 1706 au Légué, diocèse de Saint-Brieuc. En 1729 elle est reconnue comme congrégation charitable vouée aux soins des malades et à l'instruction des pauvres. La Maison-mère a été par la suite transférée à Saint Brieuc. L'ordre désignait les sœurs du lycée, choix ratifié ensuite par le Rectorat.

Comme la plupart des costumes conçus au XVIIIè siècle, celui des Filles du Saint Esprit est particulièrement seyant et la coiffe, qui a pris de l'ampleur avec le temps, est spectaculaire. Quand elles sortent, les *ailes* de cette coiffe sont ramassées dans la cape.

P. Fabre & A. Thépot

ci-contre à gauche et en haut, la description de l'*Encyclopédie théologique* de JP Migne (1844-1862)

ci-contre, à droite, tableau de Emma Herland, *Les Sœurs Blanches*, 1903. (détail)



Voici la description du costume : leur habit de dessus se compose d'une camisole qui leur serre la taille et descend par derrière en forme de queue : cette queue est large et à plis de chacun six millimêtres ; elle descend un peu au-dessous du gras jambes; une jupe qui leur va jusqu'aux ta-lons, un tablier qui leur serre la ceinture au moyen d'un lacet. Du côté gauche, elles y mettent un rosaire en grains noirs ou couleur coco; elles relèvent la piécette de teur tablier sur la poirrine et l'attachent avec des épingles; elles portent au cou un mouchoir de moyenne grandeur, en calicot mouchoir de moyenne grandeur, en calicot ou coton. La coiffure consiste dans un serretête, un bandeau qu'elles portent sur le front, un peu au-dessus des yeux; une coiffe en mi-fil qui imite une grosse batiste, par dessus laquelle une autre coiffe en calicot ou coton, avec une partie saillante par derrière qui leur couvre le cou; la seconde se relève à moitié par devant, ce qui laisse voir environ quinze centimètres de la coiffe clai-re. Les bandes des deux coiffes tombent pendantes sur le haut de la poitrine. Elles portent un crucifix placé dans la piécette du tablier, de manière qu'on rien suisse suisse tablier, de manière qu'on n'en puisse voir que le haut et l'inscription. Depuis 1817, elles ont ajouté une colombe d'argent qu'elles portent suspendue à leur cou avec un cordonnet de soie noire, et qui leur tombe sur le milieu de la poitrine, comme symbole de leur qualité de Filles du Saint-Esprit. Elles portent une cape de camelot blanc, dont le capuchon est bordé d'une bande d'étamine noire. Tout le costume est blanc, et composé aujourd'hui des mêmes étoffres que dans l'esprit primitif de la règle, et fait de la même façon. Première classe, flanelle toute laine; deuxième, étamine, et troisième, berlinge. Par crainte que l'uniformité n'eut pas assez d'ensemble on a déterminé les longueurs et largeurs (les manches ont une demi-aune d'ampleur).